Discours d'Alain Lambert
A la remise des insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite à Guy Rivière

Le 12 décembre 1998

Les salutations

Monsieur le préfet de l'Orne, Bernard Tomasini
Monsieur le député, Yves Deniaud
Monsieur le sénateur, Daniel Goulet
Mesdames et Messieurs les maires, conseillers municipaux de la ville, et de l'agglomération,
Mesdames et Messieurs les professionnels du Droit, magistrats, notaires, avocats,
Mesdames et Messieurs membres du Cercle des juristes;
Chers amis,

Mes premiers mots seront pour vous souhaiter à tous la bienvenue ici à la Maison d'Ozé pour une cérémonie qui conjugue solennité et amitié.

Nous nous réjouissons tous que l'Etat, -je veux vous en remercier Monsieur le Préfet,- ait bien voulu distinguer et élever notre ami Guy Rivière au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite.

Cette distinction est la reconnaissance des engagements de Guy, et ils sont multiples, engagements professionnels, engagements associatifs.

Je suis heureux de pouvoir dire quelques mots à l'ouverture de cette cérémonie car le hasard de la vie nous a fait partager beaucoup de ces engagements depuis des années, depuis un quart de siècle environ. Autant avouer qu'une réelle complicité s'est établi entre nous. Partager un engagement professionnel commun, en partager d'autres aussi, forge une vraie et solide relation d'amitié.

La complicité du Droit

Je ne peux m'empêcher d'évoquer des souvenirs des années 80 quand ensemble nous nous rendions à Caen, au Conseil régional des notaires.

Lors de nos fréquents déplacements, nous redessinions le monde, le monde notarial d'abord, puis le monde entier.

Dans un accès de modestie qui nous convenait si bien à tous les deux, notre conviction commune était de le bâtir selon une harmonie dont nous seuls détenions le secret. Le monde notarial, ou le monde tout court ne choisissait pas toujours de nous suivre mais il nous arrivait parfois d'avoir le sentiment de l'appréhender.

L'utopie ne nous fit jamais peur, et nous l'assénions volontiers comme une réalité imminente à tout ceux qui doutaient. Ce furent des moments passionnants. Je ne te remercierai donc jamais assez, mon cher Guy, d'avoir bien voulu partager tout ce chemin que nous avons ouvert ensemble, et même parfois emprunter naturellement les plus audacieux des chemins et de t'être totalement engagé, d'avoir lutté contre les routines et la pesanteur des choses.

Son engagement au sein du « Cercle des Juristes »

Mais je veux, ce soir, saluer plus particulièrement ton engagement au sein du Cercle des Juristes. Ce rêve, au départ, que nous nous impatientions de voir réaliser, fut exaucé : greffer l'enseignement supérieur en Alençon, lui donner un fondement solide et concret. Mais greffer ne suffit pas, il faut faire vivre et prospérer et il n'était pas question de nous contenter d'une présence universitaire ordinaire, il s'agissait d'inventer *un plus* et le Cercle des Juristes en fut un manifestement.

Le but était en effet que tout étudiant en droit puisse trouver auprès d'un professionnel un accueil et une écoute, une possibilité d'approcher la pratique du droit et de se familiariser avec elle.

Cette démarche méritait d'être saluée tant elle consolide les fondements du DEUG de Droit. Elle éveille à une pratique qu'il lui est indispensable dans la discipline qu'ils ont choisie. Elle brise la solitude des études et peut les guider dans leur parcours professionnel.

Ce contact, cet échange avec les praticiens du droit sont précieux, il sont trop rares en début d'études et il est bon qu'Alençon donne l'exemple en la matière.

Avant de donner la parole à M. Bernard Geneslé qui préside à cette cérémonie et à qui il revient donc de présenter ton éloge, permets-moi d'évoquer en cet instant la mémoire de ton père qui nous a quittés trop tôt avant de recevoir cette même distinction qui lui était réservée.

Notre manière à nous d'aimer lorsque les nôtres ne sont plus, est de les rendre présents par la pensée et la mémoire en les associant à nos joies, et ce soir, grâce à toi, notre joie est grande.

Je vous remercie.